

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de La Minerve, tenue le 16^e jour du mois de novembre 2009, à vingt heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents : le maire, monsieur Jacques Gévry, les conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings, Annie Demers et Claire Ouellette et les conseillers messieurs, Jean-Pierre Monette et Marc Perras, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gévry.

Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 16 NOVEMBRE 2009

1. ADMINISTRATION

- .1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
- .2 Adoption de l'ordre du jour
- .3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2009
- .4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 septembre 2009
- .5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2009
- .6 Transferts budgétaires
- .7 Acceptation des comptes
- .8 État de la situation financière au 27 octobre 2009
- .9 Nomination d'un maire suppléant
- .10 Signataires pour les chèques
- .11 Formation des comités
- .12 Appui aux résidences Côte-Cartier
- .13 Information et questions se rapportant à l'administration

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- .1 Utilisation de l'ancienne tour de l'APTR
- .2 Installation d'une génératrice pour la caserne et le centre communautaire
- .3 Information et questions se rapportant à la sécurité publique

3. TRANSPORTS

- .1 Subvention de 50 000 \$ du ministère des Transports
- .2 Acceptation des sites de boîtes postales de Poste Canada

- .3 Contrat de déneigement des boîtes postales
- .4 Avis de motion pour le règlement numéro 543 et permettant la circulation des véhicules hors route sur le territoire de La Minerve.
- .5 Annulation de l'échange de terrain chemin des Pionniers lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve
- .6 Mandater un notaire pour annuler l'échange de terrain chemin des Pionniers lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve
- .7 Information et questions se rapportant aux transports

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- .1 Cession du puits de recherche foré sur le lot 20-P, rang 5, Canton de La Minerve
- .2 Information et questions se rapportant à l'hygiène du milieu

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- .1 Nomination des conseillers membres du CCU
- .2 Nomination des conseillers membres du CCE
- .3 Dossier du 208 du chemin Vetter
- .4 Information et questions se rapportant à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire

6. LOISIRS ET CULTURE

- .1 Contrat d'entretien de la patinoire 2009-2010
- .2 Information et questions se rapportant aux loisirs et à la culture

7. VARIA

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

**2009.11.331
(1.1)**

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant constaté, il est

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que la séance du 16 novembre 2009 soit ouverte.

ADOPTÉE

2009.11.332

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(1.2)

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 16 novembre 2009 tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

2009.11.333
(1.3)

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2009

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2009 tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

2009.11.334
(1.4)

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2009

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 septembre 2009 tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

2009.11.335
(1.5)

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2009

PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS
APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2009 tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

2009.11.336
(1.6)

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

	NOM DU POSTE	augmenter	diminuer
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
02-11-133	Allocation de dépenses élus	4500	
02-11-310	déplacement		900
02-13-141	rémunération administration		3600

02-13-252	CSST	61	
02-13-610	Aliment boisson	250	
02-13-970	dons		311
02-14-517	location équipement	125	
02-14-639	autres greffe		125
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE			
02-22-419	Autres honoraires professionnels	500	
02-22-459	autres services techniques	100	
02-22-526	entretien équipement	25	
02-22-660	articles de nettoyage	50	
02-22-670	fournitures de bureau	50	
02-22-650	vêtements		725
SÉCURITÉ CIVILE			
02-23-670	fournitures de bureau	50	
02-23-650	vêtements		50
VOIRIE MUNICIPALE			
02-32-141	rémunération voirie	10500	
02-32-142	heures supplémentaires	2905	
02-32-200	cotisations employeurs	6220	
02-32-322	frais transport	50	
02-32-341	Journaux et revues	40	
02-32-411	honoraires professionnels	350	
02-32-412	Services juridiques	135	
02-32-639	Autres	150	
02-32-643	petits outils	600	
02-32-028-525	#28camion 10roues Western Star	100	
02-32-031-525	#31 Pick-Up 2004(4x4)GMC SIERRA 1500	700	
02-32-040-525	#40 niveleuse 2007 John Deere modèle 772D	1500	
02-32-445	égout		1000
02-32-515	location véhicules		2000
02-32-516	location équipements		4000
02-32-625	asphalte		13000
02-32-631	Essence		2250
02-32-681	Électricité		1000
02-33-142	supplémentaire hiver	1000	
02-33-200	cotisations employeur	4400	
02-33-310	Frais de déplacement	700	
02-33-634	lubrifiants	150	
02-33-649	pièces et accessoires	150	
02-33-028-525	#28camion 10roues Western Star	3000	
02-33-034-525	#34 Camion Western Star 99 (4964SX)	2500	
02-33-036-525	#36 Camion 10 roues Freightliner FM2 2007	3000	
02-33-037-525	#37 Camion F 350 XL-SD 4x4 2006	1000	
02-33-040-525	#40 niveleuse 2007 John Deere modèle 772D	1300	
02-33-042-525	#42 Pelle 2007 modèle S175LC-V	500	
02-33-043-525	#43 Camion Freightliner 2007	3000	
02-33-045-525	#45 Camion international 4300 année 2003	1500	
02-33-046-525	#46 Freightliner 2010	2000	
02-32-631	Essence		2100
02-32-027-525	#27 pelle 595D		1000
02-32-034-525	#34 Camion Western Star 99 (4964SX)		2000
02-32-044-525	#44 Autopompe GMC 74		1000
02-32-046-525	#46 Freightliner 2010		1000
02-32-621	achat pierre & gravier		2000
02-32-649	pièces pour travaux voirie		4000
03-310			11100
HYGIENE DU MILIEU			
approvisionnement de l'eau			
02-412-141	Salaire régulier	1500	
02-412-310	déplacement	800	
02-412-526	entretien équipement	9	
02-412-142	temps supplémentaire		1000
02-413-142	temps supplémentaire distribution		1309

Enlèvement et destructions des ordures			
02-452-11-525	camion à ordures	3700	
02-452-10-446	contrat - recyclable		3700
Protection de l'environnement			
02-47-419	PROFESSIONNELS	100	
02-47-494	cotisations versées	250	
02-47-412	JURIDIQUES		350
URBANISME ET ZONAGE			
02-61-141	RÉMUNÉRATION	3350	
02-61-200	cotisations employeur	1370	
02-61-412	application de la loi	8000	
02-61-310	déplacements		1000
02-61-419	Consultation urbanisme		1500
02-62-200-649	Autres pièces Tourisme		3300
03-310			6920
LOISIRS ET CULTURE			
02-70-120-522	Entretien et réparation	300	
02-70-120-641	Quincaillerie	100	
02-70-120-495	Nettoyage et buanderie		400
02-70-121-445	Égouts maison des jeunes	200	
02-70-121-522	Maison des jeunes entretien	550	
02-70-121-141	rémunération		750
02-70-190-641	quincaillerie	90	
02-70-190-141	rémunération		90
TOTAL		73480	73480

ADOPTÉE.

2009.11.337
(1.7)

ACCEPTATION DES COMPTES

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Administration générale	12 435.35		80.08%
Sécurité publique	7 913.77		86.75%
Voirie municipale	164 172.08		84.34%
Hygiène du milieu	7 688.22		74.01%
Urbanisme et mise en valeur du territoire	11 320.06		81.64%
Loisirs & Culture	5 052.80		99.28%
Immobilisation	208 723.01		
TOTAL:	417 305.29		
soient acceptés et payés.			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
ADMQ	180.60	-	24357
Bell Canada	818.85	-	24398
Bell Mobilité	11.85	-	24374
Bell Mobilité	76.63	-	24389
Bell Mobilité	11.85	-	24435
Bruneau, Léone	355.00	-	24440
BuroPlus Martin	363.44	-	24375
BuroPlus Martin	445.38	-	24441

Carol Lachance entrepreneur, électricien	66.04	-	24475
Centre d'action bénévole Laurentides	150.00	-	24444
CSST	86.77	-	24446
Dubois, Christine	240.00	-	24449
Équipements de bureau Bob Pouliot inc.	73.37	-	24456
Équipement de bureau Robert Légaré	216.20	-	24458
Équipement de bureau des Trois Vallées inc.	105.35	-	24376
Équipement de bureau des Trois Vallées inc.	105.35	-	24457
Formules municipales	939.59	-	24461
FQM	949.52	-	24460
Godard Bélisle St-Jean & Associés	688.71	-	24465
Groupe ACCIsst	1 015.88	-	24467
Hydro Québec	405.12	-	24379
Hydro Québec	405.12	-	24470
Imprimerie Léonard	2 381.66	-	24471
Jetté, Serge	50.40	-	24472
L'information du Nord	343.50	-	24473
Magazine du Regroupement des Policiers	225.75	-	24355
Marché Bruneau	83.52	-	24481
Mobilonde inc.	18.06	-	24487
MRC des Laurentides	40.00	-	24488
Petite caisse	140.35	-	24491
PG Govern inc.	112.88	-	24492
PG Govern inc.	262.55	-	24380
Pharmacie Pascal Cormier	21.43	-	24381
Pharmacie Pascal Cormier	26.47	-	24493
Photocopies Illico	42.84	-	24382
Remboursement kilométrage	155.40	-	24394
Remboursement kilométrage	355.32	-	24508
Remboursement kilométrage	44.52	-	24372
Remplir extincteur (hôtel de ville)	18.63	-	24378
Visa Desjardins	401.45	-	24515
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12 435.35		
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Accès communications	1 476.40	-	24430
Aqua plein air	248.33	-	24432
Bell Canada	166.53	-	24398
Bell Mobilité	218.72	-	24374
Bell Mobilité	240.74	-	24435
Carol Lachance entrepreneur électricien	127.50	-	24475
Centre Canin Ménard	191.88	-	24445
Entreprises Jofi enr.	17.38	-	24453
Équipements Médi-Sécur inc.	289.95	-	24459
FQM	23.06	-	24460
Hydro Québec	226.99	-	24399
Remplir extincteur (casernes)	65.17	-	24378
Petite caisse	22.30	-	24491

Pharmacie Pascal Cormier	21.43	-	24381
Pharmacie Pascal Cormier	28.19	-	24493
Prévimed inc.	53.70	-	24499
Ram gestion d'achats	131.45	-	24501
Remboursement kilométrage	154.56	-	24404
Remboursement kilométrage	92.40	-	24403
Toiture Roy Laurentides inc.	101.59	-	24513
SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 898.27		
SÉCURITÉ PUBLIQUE (rémunération)			
Pompier	2 239.50	-	salaire
Premiers répondants	1 776.00	-	salaire
SÉCURITÉ PUBLIQUE (rémunération)	4 015.50		
VOIRIE MUNICIPALE			
Agrégats de Labelle inc.	67 703.01	-	24431
Automobile Boileau Ltée	93.49	-	24434
Banque HSBC	4 417.49	-	retrait direct
Bell Canada	223.88	-	24398
Bell Mobilité	76.14	-	24374
Bell Mobilité	8.47	-	24435
Bell Mobilité	71.76	-	24435
Boulet-Barbe enr.	253.29	-	24439
Camion Freightliner Mont-Laurier inc.	263.42	-	24442
Entreprises B. Séguin	325.08	-	24454
FQM	31.65	-	24460
Garage Réjean Beaugard inc.	386.60	-	24462
Godard, Bélisle, St-Jean & Associés	402.52	-	24465
Gojit	312.11	-	24377
Hydro Québec	513.33	-	24379
Hydro Québec	1 200.28	-	24470
Location B.V. inc.	846.56	-	24479
Machineries Saint-Jovite inc.	2 540.94	-	24480
Matériaux SMB inc.	880.35	-	24483
Ministre des finances	50.00	-	24402
Ministre des finances	134.00	-	24397
Ministre des finances	1 170.00	-	24486
Mobilonde Inc	257.65	-	24487
Petite caisse	117.50	-	24491
Pharmacie Pascal Cormier	21.43	-	24381
Photocopies Illico	6.77	-	24382
Pièces d'auto Rivière Rouge	6 805.83	-	24496
Point à la ligne	17.50	-	24383
Québec Linge	788.87	-	24500
Remboursement kilométrage	18.90	-	24371
Remplir extincteur (garage municipal)	65.19	-	24378
SAAQ	500.00	-	24396
Sabler la sableuse du # 28	1 986.60	-	24390

Sarrazin pneus & mécanique	12 407.46	-	24504
Sifto Canada corp.	35 944.39	-	24505
Signoplus	55.25	-	24507
Signo Tech	279.37	-	24506
SCA des fermes du Nord	20 706.62	-	24509
Sonic	477.72	-	24400
Tech-Mix	1 528.47	-	24512
Visa Desjardins	282.19	-	24515
VOIRIE MUNICIPALE	164 172.08		
HYGIÈNE DU MILIEU			
Automation R.L. inc.	409.18	-	24433
Bell Canada	82.51	-	24398
Bio-Services	242.92	-	24437
FQM	80.34	-	24460
Hydro Québec	138.56	-	24379
Hydro Québec	206.00	-	24399
Hydro Québec	139.98	-	24470
Mobilonde inc.	18.06	-	24487
Pharmacie Pascal Cormier	21.44	-	24381
Pièces d'auto Rivière Rouge	111.16	-	24496
RIDR	828.88	-	24502
Remboursement hébergement	168.58	-	24386
Remboursement km, hébergement, repas	1 040.66	-	24391
Remboursement km, hébergement, repas	765.21	-	24401
Remboursement km, hébergement, repas	760.74	-	24409
Remboursement kilométrage	29.52	-	24451
Remboursement kilométrage	16.53	-	24392
Remboursement kilométrage	46.20	-	24371
Remboursement kilométrage	44.18	-	24370
Remboursement kilométrage	8.87	-	24369
Remboursement kilométrage	5.27	-	24407
Remboursement kilométrage	33.60	-	24408
Remplir extincteur (station pompage)	9.31	-	24378
Sarrazin pneus & mécanique	2 122.05	-	24504
SCA des fermes du Nord	247.79	-	24510
Visa Desjardins	110.68	-	24515
HYGIÈNE DU MILIEU	7 688.22		
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Analyse réglementaire/projet intégré d'habitations	565.22	-	24469
Bio-Services	149.97	-	24437
BuroPlus Martin	29.57	-	24441
D'Astou, Gilbert	20.00	-	24447
Duncan, Barbara	20.00	-	24450
Étude Guindon, Pilon senc.	139.52	-	24468
FQM	57.36	-	24460
Godard Bélisle St-Jean & Associés	9 572.43	-	24465

Lacasse, Marcel	20.00	-	24474
Lemire, Jacques	20.00	-	24478
Perras, Marc	20.00	-	24490
Point à la ligne	255.00	-	24383
Remboursement kilométrage	73.19	-	24406
Remboursement kilométrage	39.33	-	24407
Remboursement kilométrage	24.02	-	24405
Remboursement kilométrage	100.80	-	24393
Remboursement kilométrage	60.27	-	24392
Remboursement kilométrage	108.18	-	24395
Remboursement kilométrage	25.20	-	24369
Tanguay, Jean-François	20.00	-	24511
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	11 320.06		
LOISIRS ET CULTURE			
Bell Canada	179.43	-	24398
Bibliothèque La Minerve	1 900.00	-	24436
Bruneau, Léone	100.00	-	24440
Gargantini & fils excavation	186.24	-	24463
Grégoire, Marguerite	110.00	-	24466
Hydro Québec	712.51	-	24399
Hydro Québec	96.91	-	
Hydro Québec	69.18	-	
Laurentides extermination inc.	45.15	-	24477
Matériaux SMB inc.	309.79	-	24483
Miller propane	128.62	-	24485
MRC des Laurentides	90.74	-	24488
Petite caisse	1.68	-	24491
Pharmacie Pascal Cormier	42.88	-	24381
Remplir extincteur (biblio, centre comm.)	27.94	-	24378
SCA des fermes du Nord	498.64	-	24509
Tourneurs des bois	553.09	-	24514
LOISIRS ET CULTURE	5 052.80		
IMMOBILISATION			
ABC Rive-Nord	584.25	-	24429
Bell Canada	3 283.10	-	24398
Boisclair & fils inc.	4 950.10	-	24438
Centre de services partagés	506.90	-	24443
Distribution Sports Loisirs inc.	8 431.76	-	24448
Éclairage Cyclone inc.	31 709.97	-	24452
Équipements abordables inc.	1 843.25	-	24455
Génivar	22 237.18	-	24464
Larochelle équipement inc.	389.42	-	24476
Machineries Saint-Jovite inc.	343.52	-	24480
Matériaux SMB inc.	2 784.12	-	24483
Métal Gosselin	196.30	-	24484

Mobilonde inc.	1 641.20	-	24487
Nordmec construction inc.	111 194.56	-	24489
Pièces d'auto Rivière Rouge	4 995.82	-	24496
Pilon Janelle et Associés inc.	782.25	-	24497
Plomberie Brébeuf inc.	12 849.31	-	24498
IMMOBILISATION	208 723.01		

ADOPTÉE.

2009.11.338
(1.8)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 27 OCTOBRE 2009

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Mesdames, Messieurs,			
1. Les derniers états financiers tels que décrits au rapport du vérificateur:			
Revenus 2008	3 213 791.00 \$		
2. Les états des revenus et dépenses pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009			
Revenus 2009	3 611 542.64 \$		
Dépenses prévues 2009	2 941 262.06 \$		
REVENUS	BUDGET 2009	RÉALISATION	PRÉVUS
	REVISÉ	AU 27-10-09	AU 31-12-09
TAXES	2 537 508.00 \$	2 578 198.27 \$	2 564 628.27 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	89 767.00 \$	85 851.00 \$	89 751.00 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	143 651.00 \$	105 160.71 \$	145 154.71 \$
TRANSFERTS	408 577.00 \$	766 584.66 \$	812 008.66 \$
TOTAL DES REVENUS	3 179 503.00 \$	3 535 794.64 \$	3 611 542.64 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	648 870.00 \$	475 845.62 \$	607 099.59 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	429 130.00 \$	363 976.91 \$	390 195.91 \$
TRANSPORT	1 089 266.00 \$	823 770.90 \$	1 102 623.90 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	263 654.00 \$	179 318.13 \$	212 300.13 \$
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DEVELOPPEMENT	168 614.00 \$	131 277.73 \$	175 115.73 \$
LOISIRS ET CULTURE	139 475.00 \$	120 128.37 \$	138 584.37 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	92 478.00 \$	42 019.95 \$	90 972.95 \$
TOTAL	2 831 487.00 \$	2 136 337.61 \$	2 716 892.58 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
REMBOURSEMENT CAPITAL	170 244.00 \$	182 722.76 \$	170 241.76 \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	62 273.00 \$	60 503.13 \$	66 191.13 \$
SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	39 540.00 \$-	39 540.00 \$-	52 875.00 \$-
Transfert activités d'investissements	155 039.00 \$	33 846.20 \$	40 811.59 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	348 016.00 \$	237 532.09 \$	224 369.48 \$
Total des dépenses	3 179 503.00 \$	2 373 869.70 \$	2 941 262.06 \$
FINANCEMENT			
EMPRUNT LONG TERME déboursé 2009		454 579.63 \$-	994 400.00 \$-
EMPRUNT LONG TERME déboursé antérieur			220 014.42 \$-
Total Financement	- \$	454 579.63 \$-	1 214 414.42 \$-

AFFECTATIONS			
Activités d'investissements		33 846.20 \$-	40 811.59 \$-
SURPLUS		44 031.00 \$-	68 277.00 \$-
surplus réservé		20 000.00 \$-	20 000.00 \$-
F/Roul.		94 089.23 \$-	95 815.23 \$-
Fonds de parc & terrain jeux		6 176.94 \$-	6 176.94 \$-
TOTAL AFFECTATIONS	- \$	198 143.37 \$-	231 080.76 \$-
Total activités d'investissements	-	652 723.00 -	1 445 495.18 -
SURPLUS PRÉVU	- \$	1 161 924.94 \$	670 280.58 \$
Augmentation des revenus		taxe sur l'essence	350 374.00 \$
		subvention MTQ	58 600.00 \$
		contrat chemin de La Minerve (portion de 2009)	22 000.00 \$
Diminution des dépenses		asphalte 2009	124 000.00 \$
		dépenses budgétées non réalisées	115 306.58 \$
Indication sur les résultats de l'exercice en cours			
Nous prévoyons à la fin de l'exercice en cours, un surplus de après les dépenses courantes si aucun événement majeur ne se produit d'ici la fin de l'année.			670 280.58 \$
3. Traitement des élus municipaux			
La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 9 260 \$			
La rémunération de base annuelle de chaque conseil est fixée à 2553 \$			
S'ajoute à cette rémunération de base fixe une rémunération de 50 \$ par séance ordinaire ou spéciale du Conseil et pour chaque assemblée du Comité administratif à laquelle assiste le maire ou le conseiller.			
Membre de tout autre comité créé en vertu de l'article 82 du Code municipal du Québec 25 \$ pour chacune des assemblées de ce Comité laquelle assiste le maire ou le conseiller			
4. Les principales réalisations en 2009			
Administration			
Cession d'un terrain pour la construction de logements abordables			
Sécurité publique			
Acquisition d'une génératrice			
Nouveau camion pour le service incendie			
Installation de 4 bornes fontaines sèches			
Achat d'un bateau et d'une remorque			
Transport			
Acquisition d'une génératrice			
Acquisition des terrains pour une nouvelle section du chemin Gougeon			
Achat d'un camion 10 roues avec équipement 4 saisons			
Achat d'un camion 6 roues avec équipement 4 saisons			
Achat d'une benne 4 saisons pour le véhicule # 43			
Remplacement du ponceau du ruisseau Shaughnessy sur le chemin des Pionniers			
Installation de caméras de surveillance			
Aménagement d'une cafétéria au garage			
Achat de lampadaires décoratifs pour le village			
Construction d'un abri à sel			
Hygiène du milieu			

Nouvelle station de pompage pour l'aqueduc du village			
Participation à l'organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon			
Urbanisme et mise en valeur du territoire			
Suivi des installations septiques			
Suivi des bandes riveraines			
Loisirs et culture			
Construction d'un parc pour les enfants			
Achat d'estrades pour le terrain de balle			
Plan de développement stratégique et durable pour le TPI du chemin Poupart			
5. Projets à l'étude pour prochain budget			
Administration			
Mise en place d'un programme pour encourager les nouvelles familles à s'installer à La Minerve			
Sécurité publique			
Formation de nouveaux pompiers			
Agrandissement de la caserne			
Transport			
Asphaltage du chemin des Fondateurs			
Réfection du chemin Séguin			
Réfection du chemin de La Chapelle			
Nouvelle section du chemin Gougeon			
Réfection des trottoirs du village			
Construction de la rue de la Source			
Hygiène du milieu			
Changement d'une section de tuyau de l'aqueduc			
Aménagement de la source des Fondateurs			
Urbanisme et mise en valeur du territoire			
Révision du fonctionnement des comités consultatifs			
Augmentation de l'efficacité du Service d'urbanisme			
Loisirs et culture			
Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale			
Mise en application de plan de développement stratégique et durable du TPI du chemin Poupart			
6. Dépôt de la liste des contrats de 2000 \$ et plus totalisant 25,000\$ et plus, conformément à l'article 955 du code municipal			
NOM DES FOURNISSEURS	MONTANT	DESCRIPTION	
9088-9569 Québec inc.	185 404.38 \$	conduite d'aqueduc	
ABC Rive-Nord inc.	90 102.47 \$	Réfection des trottoirs	
Agrégat de Labelle	58 782.38 \$	gravier	
Banque HSBC Canada	53 009.88 \$	Loc. niveleuse	
Camion Freightliner	140 662.75 \$	achat de camion	
Cyclone Lighting	31 709.97 \$	achat de lampadaires	
Équipements lourds Papineau inc.	29 234.47 \$	achat de benne	
Fonds de solidarité	86 514.32 \$	Fonds de solidarité	

Franroc	156 000.00 \$	Traitement surf. Double	
Garage Bélisle inc.	87 816.75 \$	achat de camion	
Génivar	86 463.41 \$	plan et devis	
Godard Bélisle St-Jean & Ass.	26 339.94 \$	avocat	
Groupe Ultima inc.	52 735.00 \$	assurance	
Larochelle équipement inc.	51 478.91 \$	achat équipement neige	
Machienries St-Jovite inc.	30 609.70 \$	achat équipement neige	
Ministère des finances	275 397.00 \$	Sûreté du Québec	
MRC des Laurentides	188 094.56 \$	Quote-part	
Nordmec construction inc.	240 950.37 \$	station-pompage	
Société coopérative agricole	78 277.32 \$	diesel	
SSQ Groupe financier	32 423.04 \$	assurance collective	

2009.11.339
(1.9)

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Claire Ouellette pour agir en tant que mairesse-suppléante. En l'absence du maire, madame Ouellette remplira les fonctions de celui-ci avec tous les privilèges, droits et obligations y étant rattachés conformément à l'article 116 du Code municipal.

ADOPTÉE

2009.11.340
(1.10)

SIGNATAIRES POUR LES CHÈQUES

Considérant l'élection des nouveaux membres du Conseil.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Et résolu à l'unanimité des conseillers que deux signatures soient nécessaires pour chaque transaction effectuée par chèque.

Et que les signataires des chèques pour l'ensemble des comptes bancaires de la Municipalité soient principalement M. Jacques Gévry, maire et M. André Séguin, directeur général et secrétaire trésorier. En l'absence du maire, madame Claire Ouellette, mairesse suppléante, peut signer les transactions à la place du maire. En l'absence du directeur général et secrétaire trésorier madame Suzanne Sauriol, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe, est autorisée à signer les transactions.

ADOPTÉE

2009.11.341
(1.11)

FORMATION DES COMITÉS

Considérant l'élection de nouveaux conseillers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS

APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Et résolu à la majorité du conseil, le maire ayant voté, de créer les comités suivants et de nommer les membres du conseil qui siégeront sur chacun des comités :

Comité de l'administration générale :

Mme Hélène Cummings

Mme Annie Demers

Comité de l'urbanisme :

Mme Claire Ouellette

Mme Hélène Cummings

Comité de la voirie :

M. Marc Perras

M. Jean-Pierre Monette

Comité des Loisirs, de la culture et de la famille :

Mme Annie Demers

Mme Suzanne Beaudin

Comité de la sécurité publique :

Mme Suzanne Beaudin

Mme Annie Demers

Comité de l'hygiène du milieu :

M. Jean-Pierre Monette

M. Marc Perras

Comité des relations de travail :

M. Marc Perras

Mme Claire Ouellette

M. Jean-Pierre Monette demande le vote.

Ont voté contre: messieurs Marc Perras, Jean-Pierre Monette et madame Suzanne Beaudin

Ont voté pour: mesdames Annie Demers, Claire Ouellette, Hélène Cummings.

Le maire ayant voté pour.

ADOPTÉE

2009.11.342
(1.12)

APPUI AUX RÉSIDENCES CÔME-CARTIER

Considérant que les résidences Côme-Cartier désirent faire des travaux majeurs à la bâtisse actuelle afin d'accueillir de nouveaux résidents et de mieux répondre aux besoins de la clientèle ;

Considérant que les résidences Côme-Cartier sont actuellement locataires de la bâtisse qu'elles occupent et que cette situation fait en sorte qu'il leur est difficile de procéder à des travaux, tant au niveau de l'obtention des autorisations nécessaires que la possibilité de présenter des demandes d'aide financière ;

Considérant que les besoins sont et seront de plus en plus importants dans l'avenir étant donné le vieillissement de la population ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le conseil d'administration des Résidences Côte-Cartier dans leurs démarches pour l'acquisition de l'immeuble qu'elles occupent et de trouver le financement nécessaire pour entreprendre les travaux de rénovation et d'agrandissement de la bâtisse actuelle.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités de La Macaza, Nominique, L'Ascension, Lac Saguy et Rivière-Rouge et aux résidences Côte-Cartier.

ADOPTÉE.

**(1.13) INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À
L'ADMINISTRATION**

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2009.11.343 UTILISATION DE L'ANCIENNE TOUR DE L'APTR
(2.1)**

Considérant que l'ancienne tour supporte des équipements de télécommunication essentiels à nos services d'urgence;

Considérant que cette tour n'est plus utilisée par l'APTR;

Considérant que la Municipalité désire déplacer ses installations de télécommunication;

Considérant qu'il ne sera pas possible d'effectuer ce déplacement avant l'été 2010.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de l'APTR pour la location de leur ancienne tour de télécommunication au tarif de 60\$ par mois rétroactif au mois de mars 2009.

Et que le directeur général et secrétaire trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir avec l'APTR.

ADOPTÉE

**2009.11.344 INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE POUR LA CASERNE ET LE
(2.2) CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Considérant que la Municipalité possède une génératrice pouvant desservir la caserne et le centre communautaire en cas de panne électrique;

Considérant la demande du chef pompier pour qu'elle soit installée avant l'hiver;

Considérant les deux prix reçus pour l'installation soit :

Carol Lachance	4 484.39 \$ plus les taxes applicables
Lacasse électrique inc	5 350.00 \$ plus les taxes applicables

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Carol Lachance pour faire les installations électriques nécessaires pour brancher la génératrice d'urgence de la caserne et du centre communautaire selon l'offre reçue pour un montant de 4 484.39 \$ plus les taxes applicables.

Et d'affecter le surplus de l'année 2008 pour le montant de la dépense net.

ADOPTÉE

(2.3) INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. TRANSPORTS

**2009.11.345
(3.1) SUBVENTION DE 50 000 \$ DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Attendu qu'une tranche de 20 000 \$, d'une subvention de 50 000 \$ sur trois ans du ministère des Transports, est à recevoir en 2009;

Considérant les travaux d'amélioration sur l'ensemble des chemins de la Municipalité de La Minerve principalement sur le chemin des Fondateurs, chemin des Grandes-Côtes et sur le chemin des Pionniers :

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARC PERRAS
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les dépenses de 32 021\$, pour les travaux d'amélioration sur le chemin des Fondateurs, chemin des Grandes-Côtes et sur le chemin des Pionniers pour lesquels une subvention de 20 000 \$ a été accordée par le ministère des Transports.

ADOPTÉE.

**2009.11.346
(3.2) ACCEPTATION DES SITES DE BOÎTES POSTALES DE POSTE CANADA**

Considérant la demande reçue de Poste Canada pour l'installation de boîtes postales dont certaines nécessitent la signature d'une convention entre Poste Canada et la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARC PERRAS
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les sites JOT8002, JOT8004, JOT8007, JOT8008 et JOT8017 tel que proposés par Poste Canada.

Et que le directeur général et secrétaire trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, la convention à intervenir pour en permettre l'installation.

ADOPTÉE

2009.11.347
(3.3)

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES BOÎTES POSTALES

Considérant la demande reçue de Paysagiste Michel Foster s.e.c. pour le déneigement des boîtes postales de La Minerve;

Considérant que ce service est complémentaire à nos activités de déneigement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARC PERRAS
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le versement de 3 000\$ de Paysagiste Michel Foster s.e.c. pour le déneigement des boîtes postales du territoire de la Municipalité pour l'hiver 2009-2010.

Et que le directeur général et secrétaire trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente à intervenir avec Paysagiste Michel Foster s.e.c..

ADOPTÉE

(3.4)

AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 543 ET PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR LE TERRITOIRE DE LA MINERVE

Le maire, M. Jacques Gévry, donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement portant le numéro 543 permettant la circulation en véhicule hors route sur certains chemins de La Minerve.

2009.11.348
(3.5)

ANNULATION DE L'ÉCHANGE DE TERRAIN CHEMIN DES PIONNIERS LOTS 16 ET 17, RANG 8, CANTON DE LA MINERVE

Considérant que le Conseil de la Municipalité de La Minerve entend procéder à l'annulation de l'échange de terrain chemin des Pionniers lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve appartenant à Jocelyn Ste-Marie et Gisèle Ste-Marie ;

Considérant l'accord des propriétaires à annuler l'échange de terrain ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARC PERRAS
APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler l'échange de terrain sur les lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve entre la Municipalité de La Minerve et de monsieur Jocelyn Ste-Marie et Madame Gisèle Ste-Marie, selon le plan d'arpentage portant le 4360 préparé par Isabelle Labelle et d'annuler la lettre d'entente du 20 mai 2008.

Et que tous les frais reliés à cette transaction seront à la charge de la Municipalité.

Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents à cet effet.

ADOPTÉE.

2009.11.349
(3.6)

**MANDATER NOTAIRE POUR ANNULER L'ÉCHANGE DE TERRAIN
CHEMIN DES PIONNIERS LOTS 16 ET 17, RANG 8, CANTON DE LA
MINERVE**

Considérant que la Municipalité de La Minerve veut annuler l'échange de terrain chemin des Pionniers lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve entre la Municipalité de La Minerve et de monsieur Jocelyn Ste-Marie et Gisèle Ste-Marie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARC PERRAS
APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me François Amadei, notaire, à préparer l'acte notarié, pour annuler l'échange d'une partie des lots 16 et 17, rang 8, Canton de La Minerve, entre la Municipalité de La Minerve et les propriétaires dudit terrain.

Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à cette transaction.

ADOPTÉE.

(3.7)

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX
TRANSPORTS**

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2009.11.350
(4.1)

**CESSION DU PUITTS DE RECHERCHE FORÉ SUR LE LOT 20-P, RANG 5,
CANTON DE LA MINERVE**

CONSIDÉRANT que le puits de recherche en eau souterraine foré sur le lot 20-P, rang 5, canton La Minerve, ne sera pas utilisé pour desservir l'aqueduc municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE MONETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers de céder le puits de recherche en eau souterraine situé sur le lot 20-P, rang 5, canton La Minerve, au propriétaire dudit terrain.

ADOPTÉE

(4.2) INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'HYGIÈNE DU MILIEU

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2009.11.351 (5.1) NOMINATION DES CONSEILLERS MEMBRES DU CCU

Considérant que deux conseillers doivent être nommés au sein du CCU.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à la majorité du conseil, le maire ayant voté, de nommer mesdames Claire Ouellette et Hélène Cummings pour siéger au sein du CCU.

M. Jean-Pierre Monette demande le vote.

Ont voté contre: messieurs Marc Perras, Jean-Pierre Monette et madame Suzanne Beaudin.

Ont voté pour: mesdames Annie Demers, Claire Ouellette Hélène Cummings.
Le maire ayant voté pour.

ADOPTÉE

2009.11.352 (5.2) NOMINATION DES CONSEILLERS MEMBRES DU CCE

Considérant que deux conseillers doivent être nommés au sein du CCE.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS
APPUYÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE

Et résolu à la majorité du conseil, le maire ayant voté, de nommer mesdames Claire Ouellette et Hélène Cummings pour siéger au sein du CCE.

M. Jean-Pierre Monette demande le vote.

Ont voté contre: messieurs Marc Perras, Jean-Pierre Monette et madame Suzanne Beaudin.

Ont voté pour: mesdames Annie Demers, Claire Ouellette Hélène Cummings.

Le maire ayant voté pour.

ADOPTÉE

2009.11.353
(5.3)

DOSSIER DU 208 DU CHEMIN VETTER

Considérant que les travaux de construction effectués sur la résidence du 208, chemin Vetter, dépassent ceux accordés par le permis émis;

Considérant que la position de la construction en bordure du lac est problématique;

Considérant qu'il y a suffisamment d'espace de disponible ailleurs sur le même terrain pour y installer une construction conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME CLAIRE OUELLETTE
APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE CUMMINGS

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler le permis de rénovation émis pour le 208 du chemin Vetter.

Et que le Conseil ordonne par la présente résolution que la maison actuellement en construction soit démolie et/ou déplacée à un autre endroit conforme à la réglementation municipale.

Et que le terrain perturbé par les travaux soit remis à l'état naturel conformément à la réglementation en vigueur.

Et que les propriétaires ont jusqu'au 30 juin 2010 pour se conformer à la présente ordonnance.

ADOPTÉE

(5.5)

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'URBANISME
ET À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

6. LOISIRS ET CULTURE

2009.11.354
(6.1)

CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE 2009-2010

PROPOSÉ PAR MADAME ANNIE DEMERS
APPUYÉ PAR JEAN-PIERRE MONETTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de monsieur Réjean Grégoire, en date du 21 octobre 2009, au montant de 8 850\$, pour l'entretien de la patinoire durant l'hiver 2009-2010 aux mêmes conditions que l'an dernier.

Et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat avec monsieur Réjean Grégoire.

Les paiements se feront en trois versements égaux de 2 950\$ aux dates suivantes :
18 janvier 2010, 8 février 2010, et le 8 mars 2010.

ADOPTÉE.

**(6.2) INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX LOISIRS
ET À LA CULTURE**

(7) VARIA

Période de questions générales

**2009.11.355
(8) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR MARC PERRAS

Et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier
André Séguin

Le maire,
Jacques Gévry

Je, soussigné, certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires
pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2009.11.337, 2009.11.343,
2009.11.344, 2009.11.345, 2009.11.347, 2009.11.349, 2009.11.54.

Le directeur général et secrétaire trésorier ,

André Séguin